



PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt  
et de l'environnement

Pôle de l'économie agricole

Secrétariat de la CDPENAF

Commission Départementale de  
Préservation des Espaces Naturels  
Agricoles et Forestiers

Séance du 7 septembre 2018

Affaire suivie par Maritza BANBUCK  
Tél. :01.34.25.24.96.  
maritza.banbuck@val-doise.gouv.fr

**Avis sur le permis de construire de la communauté de communes  
de CARNELLE PAYS DE FRANCE sur la commune de Villaines-sous-Bois.**

Le projet déposé par la communauté de communes de CARNELLE PAYS DE FRANCE  
consiste en l'aménagement de 49 places de stationnement sur la commune de Villaines-sous-  
Bois.

La commission s'est prononcée sur la conformité du projet.

La CDPENAF a émis **un avis favorable**.

La présidente de la CDPENAF

Sylvie PIERRARD